



Fédération genevoise
des structures d'accompagnement
pour seniors

Rapport d'activité 2025

Sommaire

Message du président et du secrétaire général	3
Les activités 2025 en quatre axes stratégiques	4
La Fegems en chiffres-clés	14
La Fegems en personnes	15
Les comptes 2025	17

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Un secteur aux défis passionnants !

2025 a marqué une nouvelle étape importante dans la vie de la Fédération, plus généralement de tout un secteur. Après trois ans de négociations avec les organisations syndicales, la Fegems a signé une nouvelle convention collective de travail baptisée « CCT des EMS de Genève » et entrée en vigueur le 1^{er} avril 2025 pour une durée de cinq ans. Pour rappel, la CCT des EMS à Genève existe depuis le début des années 2000. La version en vigueur a subi d'importantes modifications ce qui n'avait pas été le cas lors des dernières négociations.

Outre l'intégration des réformes fédérales autour du congé paternité et du statut de proche-aidant, les négociations, équilibrées, ont abouti à des avancées en matière de formation du personnel, d'aménagement des conditions de travail en fin de carrière ou encore de reconnaissance des différentes configurations familiales. Répondant non seulement aux attentes des professionnel·les du secteur, la nouvelle CCT traduit aussi une volonté partenariale et constructive en faveur du développement du secteur des structures pour seniors. Autres nouveautés : l'Association genevoise des EMS (Agems) est désormais également signataire et les compétences de la Commission paritaire de la CCT-EMS pour faire respecter le texte ont été renforcées.

Engagée en faveur du partenariat social et de conditions de travail attractives, la Fegems démontre, avec cet exercice de négociation aussi exigeant sur le plan juridique que stratégique, l'importance d'une faïtière dans la cohésion de tout un secteur d'activité. Plus qu'un texte formel, la Fédération voit en la CCT non seulement un socle commun pour les missions des établissements, mais aussi un véritable potentiel d'offrir un cadre de travail attractif et un accompagnement de qualité. Deux objectifs centraux pour lesquels la Fegems se mobilise quotidiennement au travers du soutien fourni aux membres.

De la formation continue du personnel à la préparation de la relève, en passant par les questions juridiques de droit du travail, des successions ou des assurances, les projets et défis thématiques, les sujets d'actualité, les enjeux éthiques ou encore le pilotage économique et financier, la Fédération tente d'apporter sa contribution aux défis de notre secteur. Et il semblerait que les membres en sont satisfaits, voire très satisfaits. Vous pourrez le lire dans le présent rapport, les chiffres records enregistrés pour la formation continue ou au niveau du Pôle juridique sont le signe de prestations plébiscitées. Préoccupée par le sentiment d'appartenance des membres à la faïtière et la pertinence des prestations, la Fegems a aussi lancé une vaste enquête de satisfaction interne en fin d'année 2025 : hormis des résultats très positifs, elle permet également de songer à des perspectives d'évolution des prestations.

N'oublions pas non plus que toutes ces actions doivent être soutenues par une stratégie plus globale, un dispositif qui puisse garantir de la légitimité aux actions entreprises. La Fegems poursuit ainsi ses efforts de représentation au sein du réseau, resserre les liens avec les acteurs associatifs et institutionnels, contribue aux projets de politiques publiques et s'efforce de visibiliser le rôle et le potentiel des structures pour seniors.

La Fegems se réjouit donc de poursuivre son engagement avec ses membres, avec les professionnel·les de terrain, les directions, les membres de conseil ainsi qu'avec les résident·es et leurs proches. Les défis qui nous attendent sont passionnants !

Raffaele Fraomene
Président

Florian Erard
Secrétaire général

Les activités 2025 en quatre axes stratégiques

1. Développer et consolider les prestations

Développer de nouvelles prestations et consolider celles existantes pour répondre aux besoins multiples des membres.

Lancement du Plan cantonal Soins palliatifs

Dans le cadre du programme cantonal de développement des soins palliatifs 2025-2028, la Fegems, les HUG et l'IMAD ont déployé tout au long de l'année 2025 les mêmes ateliers de deux jours en présentiel pour leurs collaboratrices et collaborateurs respectifs. Même plan de formation, même animation, les intervenant·es, des expert·es-terrain, ont suivi au préalable ensemble la même formation pédagogique. Ces ateliers incluent un e-learning comme activité pédagogique à réaliser avant la formation, qui peut être également suivi indépendamment des ateliers. Nous saluons ce partenariat cantonal.

Conception d'une formation refresh aux actes délégués

De septembre 2023 à décembre 2025, la Fegems a formé environ 2'400 auxiliaires de soins du canton aux bonnes pratiques des soins délégués en EMS. À la demande du Service du médecin cantonal, une formation refresh a été conçue à destination des professionnel·les ayant suivi la formation de base il y a deux ans ou plus. Cette nouvelle formation sera déployée dès 2026.

Recertification du label eduQua2021

Nous avons obtenu avec succès la recertification selon la nouvelle norme eduQua2021, reconnue pour son niveau d'exigence accru. Cette démarche a été menée avec rigueur et engagement, et s'est conclue par les félicitations explicites de l'auditeur, qui a salué la qualité de notre gestion ainsi que la solidité de nos processus.

Nouvelles offres de formation pour le secteur hôtellerie-intendance

Nous avons enrichi notre catalogue de formation à destination du secteur hôtellerie-intendance avec la mise en place de deux nouvelles offres ciblées : « Pour que manger reste un plaisir » et « Prévenir les troubles musculosquelettiques ». Ces formations répondent à des enjeux concrets du terrain. Elles allient la qualité de vie des bénéficiaires et la santé au travail des professionnel·les, tout en soutenant le développement des compétences au sein des équipes.

Consolidation de l'outil de pilotage-benchmarking sectoriel

Dans un contexte de transformation du financement des EMS, la maîtrise des données économiques constitue un levier stratégique déterminant. En 2025, le Pôle économique a poursuivi l'amélioration et le déploiement de l'outil de pilotage-benchmarking, en renforçant sa robustesse et son accessibilité. Cet outil consolide les données issues des comptabilités analytiques, financières et statistiques, permettant à chaque établissement de situer sa performance et d'identifier ses marges d'optimisation. Trente-huit EMS (environ 75% du secteur) alimentent désormais cette base. En 2025, neuf établissements ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé (rapports et conseils), soit une baisse d'environ 20% par rapport à 2024. Cette évolution s'explique notamment par une phase de stabilisation de l'outil et une appropriation progressive par les établissements déjà accompagnés. Au-delà de l'outil, cette

démarche réduit l'asymétrie d'information avec les autorités et renforce la capacité de négociation du secteur dans un environnement de financement en mutation.

Renforcement des bonnes pratiques des évaluatrices et évaluateurs PLAISIR

La réforme du financement des soins, fondée sur les minutes moyennes de soins (MMS), renforce le rôle stratégique des évaluations PLAISIR dans l'équilibre financier des EMS. En 2025, le Pôle économique a organisé un programme de formation ambitieux en collaboration avec des expert·es externes, visant à renforcer les compétences des évaluateur·trices au sein des établissements membres. Au total, cinquante infirmier·ères PLAISIR ont été formé·es (environ 75% des responsables PLAISIR de nos membres), permettant d'améliorer la qualité des évaluations et d'assurer une meilleure adéquation entre les besoins des résident·es et le financement des soins. En parallèle, plusieurs établissements externes ont également sollicité un accompagnement spécifique sur cette thématique. Cette montée en compétence constitue un levier direct d'optimisation des revenus liés aux soins, dans un système désormais étroitement corrélé à l'activité réelle.

Développement d'outils de suivi budgétaire et de pilotage financier

L'évolution du cadre de financement impose aux EMS un pilotage financier plus fin et plus réactif. Dans ce contexte, le Pôle économique a développé un outil de suivi budgétaire permettant aux établissements de monitorer mensuellement leurs indicateurs clés et d'anticiper les écarts financiers. Cet outil répond aux exigences accrues du Canton en matière de transparence et de pilotage. Toutefois, son appropriation reste progressive : sur quarante EMS membres, environ quinze à vingt établissements ont manifesté un intérêt initial, mais seuls cinq l'utilisent aujourd'hui de manière effective. Cette situation s'explique notamment par la complexité technique de l'outil et les ressources internes nécessaires à son déploiement. Ce constat met en évidence un enjeu stratégique pour la Fegems : accompagner non seulement le développement d'outils, mais aussi leur adoption, à travers des dispositifs de formation, de simplification et d'accompagnement opérationnel.

Séminaire et certification sur le droit du travail

Dans une volonté de renforcer les compétences juridiques des acteurs et actrices du terrain, le Pôle juridique a organisé un séminaire dédié au droit du travail en présence d'avocat·es spécialisé·es et de juges au tribunal des Prud'hommes. Cette formation a permis d'aborder des thématiques clés du secteur telles que les relations contractuelles, la gestion des conflits et les obligations légales des employeur·es. Ce séminaire a rencontré un vif intérêt et a contribué à sécuriser les pratiques professionnelles tout en favorisant une meilleure anticipation des risques.

Formation intra-muros sur les droits fondamentaux

Dans le cadre du contrôle annuel effectué par le GRESI, le Pôle juridique a développé et dispensé une formation intra-muros centrée sur les droits fondamentaux dans les EMS. Cette initiative visait à sensibiliser les professionnel·les aux enjeux juridiques liés à l'accompagnement des résident·es. La formation a permis de renforcer la prise en compte des droits des personnes accompagnées dans les pratiques quotidiennes, tout en encourageant une réflexion approfondie au sein des équipes.

Rôle d'intermédiaire dans le projet G'Évolue

Tout au long de l'année, la Fegems a assuré le relai d'information entre ses structures membres et l'équipe du projet G'Évolue. Les revues métiers ont été menées au sein de chaque établissement par l'équipe de projet et la Fegems a maintenu son rôle d'interlocutrice privilégiée en soutenant ses membres dans ce processus.

Enquête de satisfaction des membres

Durant l'automne, le Secrétariat général a sollicité les membres pour évaluer leur satisfaction vis-à-vis des prestations de la Fédération. À raison d'un questionnaire par pôle et d'un sondage supplémentaire pour le Conseil d'éthique, les structures ont exprimé leurs besoins, leurs insatisfactions, leurs souhaits, leur satisfaction et leur méconnaissance parfois. Ce sondage aboutira à un plan d'action par pôle en 2026.

Étude sur l'impact des pratiques narratives sur les résident·es

Menée par la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), une étude a été réalisée au sein de l'EMS Happy Days pour déterminer l'impact des pratiques narratives sur les résident·es. Un bilan positif a été tiré par les équipes d'accompagnement ainsi que par la meneuse du projet. Forte de ce constat, la Fegems prévoit la mise en place d'une offre de formation dédiée pour soutenir les équipes à l'implémentation de ces pratiques dans leur établissement.

Formations à la gouvernance

La Fegems propose aux conseils et comités des établissements membres une formation « à la carte » sur la gouvernance. Maillon essentiel de la stratégie des structures pour seniors, les conseils et comités doivent continuellement s'outiller pour prendre les meilleures décisions dans un environnement en constante complexification. Cette formation intra-muros permet de resserrer les liens entre la Fegems et ses membres.

Cybersécurité : comment soutenir les membres ?

Ce thème omniprésent constitue un défi majeur pour les structures pour seniors. Il draine aussi d'innombrables offres de services. Afin de pourvoir les établissements des outils nécessaires et leur donner ainsi une bonne maîtrise des enjeux de cybersécurité relevant de facteurs à la fois humains, organisationnels et techniques, la Fegems a commandé un rapport permettant aux directions de connaître les leviers et les points de vigilance en matière de cybersécurité. Ce rapport a fait l'objet d'une présentation en février 2025.

2. Renforcer l'attractivité de la Fédération pour ses membres

Pour sa légitimité et sa pertinence, la Fegems doit encourager une forte adhésion de ses membres à ses projets, prestations et orientations stratégiques.

Reconnaissance cantonale du titre des auxiliaires d'accompagnement

Une étape clé a été franchie pour le dispositif d'auxiliaire d'accompagnement (AA) : en septembre, il a obtenu la reconnaissance cantonale en tant que formation privée, renforçant ainsi sa légitimité à Genève. Désormais, la Fegems délivre des diplômes co-signés par Florian Erard, secrétaire général de la Fegems, et Anne Hitpold, conseillère d'État en charge du DIP. Cette reconnaissance valorise également l'engagement des membres, notamment des lieux de pratique, qui contribuent à la qualité de la formation. En 2025, quarante-trois personnes ont été formées, avec un taux de réussite de 98%. Parmi elles, seize disposaient déjà d'un emploi à la sortie de la formation, un chiffre qui double presque dans les trois mois qui suivent. Les membres de la Fegems sont les premiers satisfaits puisqu'ils représentent 70% des employeur·es, dont plus de la moitié sont des institutions ayant participé à la formation. Le quart restant est partagé entre des EMS non-membres et des agences intérimaires ou des services de soins à domicile.

Développement de l'accompagnement des membres

Le Pôle formation a renforcé son offre d'accompagnement et de soutien aux membres en proposant des formations pédagogiques directement au sein des établissements (intra-muros), en réponse aux besoins exprimés par plusieurs d'entre eux. Cette approche ciblée, notamment auprès des personnes-ressources, contribue à améliorer durablement la qualité des pratiques et de la formation en interne dans les EMS.

Proposition de cours de premiers secours pour les membres

À la suite des sessions de formation pilotes en 2024, la Fegems a proposé des cours de premiers secours (cours BLS-AED-SRC) en 2025, sous le format « inter-EMS » et « intra-muros ». Cette offre a rencontré un vif succès, grâce à des intervenant·es ambulancier·ères proches des réalités du terrain et grâce à l'adaptation de cette formation certifiante au contexte des EMS. De plus, les cotisations permettent aux membres de la Fegems de former jusqu'à 30% de leurs collaborateur·trices en intra-muros.

Soutien des membres dans les négociations avec le SeSPA

En 2025, le Pôle économique a poursuivi son accompagnement actif des EMS membres lors des négociations avec le SeSPA, notamment pour la fixation des prix de pension 2026. Cet appui s'est traduit par une préparation ciblée, une analyse des marges de manœuvre et un soutien direct lors des échanges avec les autorités. Au total, quatorze établissements (chiffre stable par rapport à l'année précédente) ont bénéficié de cet accompagnement. À l'échelle du secteur, le prix de pension moyen est resté globalement stable (+0.02% par rapport à 2025). Toutefois, les EMS membres de la Fegems présentent un prix de pension structurellement inférieur de 6.2 CHF par rapport aux autres EMS du secteur, avec un écart qui s'est accru de 10.9% en 2026. Ces résultats mettent en évidence une évolution des dynamiques de négociation : les établissements les plus efficaces, en maîtrisant leurs coûts, disposent de marges plus limitées pour justifier des revalorisations tarifaires dans un cadre administré.

Encadrement du recours au personnel intérimaire

Le recours croissant au personnel intérimaire soulève des enjeux économiques, organisationnels et éthiques majeurs pour les EMS. En 2025, le Pôle économique a approfondi

son analyse du recours à l'intérim, mettant en évidence ses limites en termes de coûts, de qualité des prestations et de conformité aux cadres conventionnels. Les premières recommandations formulées, notamment autour de la création de pools internes, ont été réévaluées à la lumière d'analyses juridiques approfondies menées avec des expert-es externes. Ce travail a permis d'identifier des risques opérationnels et juridiques insuffisamment anticipés, nécessitant une révision des approches initiales. La Fegems poursuit ainsi l'élaboration de recommandations consolidées et de dispositifs de formation, afin de proposer aux EMS des solutions à la fois économiquement soutenables, juridiquement sécurisées et compatibles avec les exigences de qualité des soins.

Nouvelle CCT et mise à jour du guide d'application

L'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle CCT-EMS. Le Pôle juridique a poursuivi ses efforts de valorisation et de clarification de la CCT-EMS par une réédition du guide d'application. Cette dernière a été réalisée afin d'en améliorer l'accessibilité et de tenir compte des évolutions réglementaires et des retours du terrain. Des rencontres RH ont été organisées, permettant des échanges constructifs autour des enjeux d'application de la CCT et favorisant une meilleure appropriation des dispositions par les responsables des ressources humaines. Par ailleurs, des présentations de la CCT ont été menées directement au sein des EMS en collaboration avec les syndicats, contribuant ainsi à renforcer la compréhension des droits et obligations des collaborateur·trices.

Accompagnement des membres à la durabilité

La Direction de la durabilité et du climat (DDC) a mis en place et financé un dispositif novateur d'accompagnement à la durabilité adapté au secteur des EMS. Les ateliers se sont déroulés en 2024 et un rapport a été rédigé par Swiss Triple Impact qui a conduit la démarche. Une présentation de ce rapport a été faite aux membres de la Fegems le 12 juin 2025, suivie d'un moment d'échange, lequel a permis de recueillir les besoins des membres en matière d'accompagnement à la durabilité.

Formation pour des achats responsables

À la suite de la présentation du rapport sur la durabilité, la Fegems s'est engagée à poursuivre le soutien de cette démarche auprès du secteur. Une formation sur les achats responsables a ainsi été proposée aux membres, en partenariat avec la Haute école de gestion de Genève et financée par la Direction de la durabilité et du climat (DDC). Une boîte à outils ainsi que des exercices pratiques ont permis aux EMS participants de réfléchir à leur propre politique d'achat en y intégrant des critères de durabilité.

20^e Journée Résod'âge

La Fegems a déroulé la 20^e édition de sa Journée Résod'âge (anciennement Journée Inter-EMS) sur le thème « Technologies, diversité, inclusion, fin de vie... Les EMS et les foyers de jour à l'épreuve des évolutions sociétales ». Ce sont quelque 250 participant·es qui se sont réunis pour échanger sur les grands défis de société qui impactent leur quotidien, prolongeant ainsi les réflexions qui avaient été initiées lors de l'édition précédente sur l'ouverture des EMS sur le quartier.

Développement d'une politique de partenariat

Durant l'année sous revue, la Fegems a développé sa stratégie de partenariat : sollicitée par de nombreuses entreprises et prestataires d'horizons divers, la Fédération a pris le parti de valoriser auprès de ses membres ces actrices et acteurs déjà actifs au sein du secteur et qui offrent des solutions concluantes. En contrepartie, la Fegems bénéficie d'une source de revenu complémentaire, permettant de soutenir des projets directement destinés aux membres.

Campagne de promotion pour les métiers soignants

Sous l'égide de l'OrTra santé-social Genève et en collaboration avec toutes les organisations de santé du Canton, la Fegems a pris part et promu une campagne cantonale destinée à intéresser un public jeune aux formations d'aide en soins et en accompagnement (ASA), d'assistant·e en soins et en santé communautaire (ASSC) et d'infirmier·ère. Soutenue par le slogan « Fais un métier dur mais vraiment beau », la campagne se veut sincère, mais aussi motivante pour les futur·es professionnel·les. La Fegems remercie ici les professionnel·les du terrain qui ont donné de leur temps pour décrire leur activité et leur motivation quotidienne. La campagne doit se déployer sur trois ans.

3. Accueillir des nouveaux membres et ouvrir les prestations

La Fédération veut regrouper des structures pour seniors diversifiées et ouvrir ses prestations au réseau afin de favoriser les synergies et déployer un nouveau modèle économique.

Taux de remplissage record des formations

L'année 2025 a été une année record en termes de remplissage des formations, avec un taux de 73%, contre 64% en 2024. Trente-deux formations dans les domaines des soins, du management ou de l'hôtellerie ont été proposées par la Fegems. Ouvertes aux membres, aux non-membres et aux externes, il a parfois fallu ouvrir des sessions supplémentaires. Possibilité a également été offerte aux membres et non-membres de passer des commandes de formations intra-muros. Ce rapprochement avec des non-membres et ce partenariat dans le cadre des prestations de formation est réjouissant.

4. Redéfinir la place de la Fédération dans le réseau

La Fegems entend devenir une actrice incontournable dans le domaine des structures d'accompagnement pour seniors, participant activement à l'élaboration des plans d'actions cantonaux et politiques publiques.

Partenariat avec des services cantonaux pour la formation

Un nouveau partenariat entre la Fegems, l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS) et le Service des prestations complémentaires (SPC) a donné naissance à deux nouvelles formations continues, répondant à des besoins de formation issus d'un sondage auprès des membres. La première formation est dédiée au secteur de l'accueil et de l'administration pour un soutien à la gestion des dossiers des résident·es, la deuxième est destinée au personnel des ressources humaines et porte sur les assurances sociales liées au 1^{er} pilier.

Participation au projet de réforme RePAir

Le Pôle juridique s'est engagé dans des démarches structurantes à l'échelle cantonale. Dans ce cadre, il a participé au projet RePAir, contribuant à la réflexion et à l'amélioration des pratiques en matière d'accompagnement et de coordination. Cette participation témoigne de la reconnaissance de son expertise et de son rôle d'acteur de référence dans les questions juridiques liées au secteur.

Journée romande des conseils d'éthiques

Dans le cadre de la Journée romande des conseils d'éthique organisée à Fribourg sur la thématique de la « prise en charge respectueuse et adaptée de résident·es présentant des comportements perturbateurs », le Pôle juridique de la Fegems est intervenu pour présenter une réflexion du point de vue d'un conseil d'éthique qui intègre des compétences juridiques. Plusieurs établissements font part de situations délicates impliquant notamment des comportements racistes, agressifs ou déstabilisants, qui soulèvent des questions éthiques importantes : comment concilier respect de la personne et protection du collectif ? Où se situent les limites du tolérable dans un cadre de vie partagé ? Comment soutenir les équipes face à ces tensions ? Cette intervention, particulièrement bien accueillie, a suscité un vif intérêt et permis d'initier des échanges constructifs autour de thématiques complexes.

Mutualisation des achats

Pour répondre à la demande de mutualisation des achats exprimée par certains membres, la Fegems a mis sur pied une prestation d'achats groupés. Grâce au soutien d'une entreprise privée chargée de mettre en lien les fournisseurs et les EMS et de négocier les prix, les EMS ont disposé de trois actions d'achats groupés sur des produits proposés à prix avantageux. Au total, ce sont plus de CHF 23'000.- d'économies qui ont été réalisées pour les EMS.

Participation à la Cité des métiers

Du 25 au 30 novembre 2025, la Fegems était présente sur le stand de l'Ortra santé-social Genève pour représenter les métiers en EMS. Au total, dix professionnel·les du secteur se sont mobilisé·es sur la semaine pour proposer une activité représentative de leur métier au public. Infirmière, assistante en soins et santé communautaire (ASSC), assistante en soins et accompagnement (ASA) et assistante socio-éducative (ASE) sont allées à la rencontre des visiteur·euses pour partager la réalité de leur travail au quotidien.

« Portraits de vies », une exposition en plein air

La Fegems s'est associée à la Fondation de l'âge d'or pour proposer au grand public une exposition de photographies intitulée « Portraits de vies ». Le photographe, Maikel Rodriguez, également assistant socio-éducatif et art-thérapeute à l'EMS les Lauriers, s'est déplacé dans neuf EMS pour mener à bien ce projet. Exposée du 1er au 30 octobre 2025 sur le quai Wilson, cette exposition était une invitation à pénétrer dans l'univers des EMS et à découvrir le quotidien de leurs habitantes et habitants. Elle a reçu le soutien de la Loterie Romande, de la Fondation Binzegger, d'Eldora et de la Ville de Genève.

Projet pilote pour l'accueil de proximité en EMS

Durant toute l'année 2025, cinq EMS ont proposé une prestation pilote aux seniors de leur quartier : l'accueil de jour en EMS. Cette offre a été initiée dans le but de mettre à disposition des proches une solution flexible de répit et de proposer une prestation de proximité aux seniors vivant à domicile. À l'issue du pilote à fin 2025, les cinq EMS ont décidé de poursuivre le projet qui mérite encore d'être mieux valorisé. D'autres EMS ont annoncé leur intention d'offrir également cette prestation.

Intégrer l'EMS dans son quartier... en Gruyère

Au vu du succès remporté par la brochure « Intégrer l'EMS dans son quartier » auprès de ses membres, la Fegems a été invitée à Fribourg pour présenter ce fascicule dans le cadre d'une journée d'étude et d'échanges organisée par le Réseau Santé et Social de la Gruyère. La présentation et les échanges autour de l'ouverture de l'EMS sur l'environnement de proximité ont démontré l'intérêt d'une telle démarche dans un contexte pourtant différent, tant du point de vue territorial qu'organisationnel. Face aux contraintes et à la limitation des ressources, l'idée d'un EMS pouvant se déployer dans son environnement de proximité séduit.

Pilotage de l'application GestPlace

Après deux années de flottement, la Fegems a reçu le mandat du SeSPA pour reprendre l'administration et la gestion de GestPlace, la plateforme cantonale qui permet la coordination des dossiers d'admission en EMS avec les HUG et Pro Senectute. Grâce à la réinstallation du Copil, au traitement des bugs, à quelques développements de la plateforme et à la formation obligatoire d'une personne par entité, GestPlace a repris sa place et ses fonctionnalités au sein du secteur.

Reprise du Centre d'ergothérapie par la Fegems

La Fegems a repris sous son aile le Centre d'ergothérapie, créé par ses soins en 2004 mais dont l'administration était déléguée jusque-là au Foyer Saint-Paul. Ce centre a pour mission de soutenir l'engagement d'une ou d'un ergothérapeute au sein des EMS, faisant ainsi directement bénéficier les résident·es d'un accompagnement régulier. La reprise du centre par la Fegems lui donne de la visibilité et facilite la mutualisation de certaines prestations.

Journée mondiale des soins palliatifs

Ce rendez-vous annuel coordonné par Palliative Genève et accueilli aux HUG est une occasion de réaffirmer que les EMS sont des lieux avec de grandes compétences en matière d'accompagnement palliatif. Il s'agit également d'un moment privilégié d'échange entre professionnel·les, entre institutions et parfois avec des personnes directement concernées. À cette occasion, la Fegems ne manque pas de promouvoir les valeurs de la Charte éthique qui fondent les missions des EMS.

Symposium sur la pratique avancée et l'académisation des soins

De quoi sera fait le monde des soins de demain ? Avec les courbes démographiques que nous connaissons, les maladies chroniques progressent, mais pas nécessairement les ressources

pour y faire face. Dans des lieux d'accompagnement tels que les EMS, il est capital de disposer d'une expertise clinique renforcée dans le domaine des soins infirmiers. Lors de ce symposium, la Fegems a collaboré avec la Haute école de santé de Genève ainsi qu'avec les EMS membres de l'HAGES pour présenter la pertinence de la pratique avancée dans les structures pour seniors. Une occasion également d'échanger avec les institutions partenaires et de prendre connaissance de leur avancées sur le sujet.

Assises de la transition démographique

La Fegems a été conviée aux Assises de la transition démographique. Trois journées de réflexion pilotées par le Département de la cohésion sociale dans le but de collecter des points de vue, idées et propositions en vue d'établir une politique cantonale de la vieillesse. À la suite de ces assises, la Fegems a été conviée au Groupe de travail interdépartemental de la vieillesse (GTIV+) comme représentante permanente des EMS. Aux côtés des états-majors de tous les départements cantonaux et des partenaires institutionnels tels que l'Hospice général, l'Imad, la Plateforme du réseau seniors Genève et Pro Senectute, la Fegems a collaboré à la consolidation des éléments ressortis des Assises et ainsi contribué à poser les bases de la politique cantonale de la vieillesse.

Participation au Défi Source 2025

Une collaboration intercantonale des faitières d'EMS s'est créée autour du défi organisé par l'école de La Source à Lausanne afin de favoriser l'innovation dans le domaine de la santé. Désireuses de délivrer un prix pour visibiliser les structures d'accompagnement pour seniors, les faitières cantonales latines ont ainsi récompensé l'initiative « S'asseoir pour mieux (se) soigner », un appel à passer du temps avec les patient·es, à créer du lien et à restaurer la confiance.

Curaviva et la Plateforme des associations latines

La Fegems nourrit activement ses liens avec la faitière nationale Curaviva, de même qu'avec ses homologues latines. Assurant la co-présidence de la Plateforme des associations latines (PFL) avec l'association neuchâteloise Anempa, la Fegems a pu travailler sur de nombreux dossiers, dont le plus technique portant sur la réforme du financement des soins EFAS. Cette Plateforme latine permet aux faitières cantonales romandes, bilingues et tessinoises de faire entendre et reconnaître leurs particularités auprès de Curaviva. La Fegems poursuivra la présidence en 2026. La Fegems est également représentée dans le Conseil de branche de Curaviva par Martine Brügger, directrice de l'EMS Le Nouveau Prieuré – un autre lien essentiel au vu des nombreux défis qui attendent les EMS, notamment en termes de financement.

Représentation au sein du Comité OrTra santé-social

Les enjeux de relève et de formation professionnelle sont importants à Genève, dans un secteur d'activité dont les besoins ne cessent d'augmenter. Afin de représenter au mieux les intérêts des EMS qui dénombrent près de 5'000 employé·es dans le Canton, la Fegems siège au Comité de l'OrTra santé-social Genève. C'est aussi une opportunité de participer activement aux évolutions de filières de formation et de les mettre en adéquation avec les besoins des employeur·es.

Représentation au sein de la Plateforme du réseau seniors Genève

La Plateforme du réseau seniors Genève regroupe près de huitante organisations œuvrant pour les seniors à Genève. Soucieuse de contribuer à cet effort de réflexion et de défendre une prise en considération transversale des enjeux du vieillissement, la Fegems a intégré le Comité de la Plateforme en 2025. Elle souhaite contribuer aux réflexions à venir, notamment en lien avec la politique cantonale de la vieillesse et son déploiement.

La Fegems en chiffres

À fin 2025, la Fegems regroupait

40 établissements médico-sociaux

8 foyers de jour

2673 lits de long séjour

15 unités d'accueil temporaire de répit.

Les EMS membres de la Fegems ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de quelque

453 millions de francs (+1,6% par rapport à 2024).

Le dispositif d'auxiliaire d'accompagnement a formé

43 personnes et enregistré

98% de réussite.

Dans les trois mois post-formation,

28 personnes ont été embauchées, dont

- **13** ont été engagées par leur lieu de pratique (47%)
- **7** ont été recrutées au sein d'EMS membres (23%)
- **3** ont rejoint les soins à domicile (12%)
- **5** ont intégré d'autres structures (18%)

La Fegems a assuré

41'348 heures de formation (+15% vs 2024) pour

2'610 personnes, cadres et collaborateur·trices des structures membres (+7% vs 2024).

56% du personnel des structures membres ont été formés en 2025.

32 formations différentes dans des domaines tels que les soins, le management ou l'hôtellerie

Un taux de remplissage des cours de **73%** (contre 64% en 2024)

La Fédération a distribué

712 billets pour les Concerts du dimanche et divers spectacles dont ont bénéficié les résident·es d'une trentaine d'EMS.

Le Pôle juridique a traité

422 saisines.

Le Pôle économique a été saisi de

14 requêtes d'EMS portant sur des questions d'audit général, de stratégie de réduction des coûts ou encore de prix de pension.

Le Conseil d'éthique a été sollicité à

6 reprises pour des saisines portant sur les situations complexes, la sortie des résident·es autour des EMS et la sédation palliative.

La Fegems en personnes

Secrétariat général

Subhan Abbas, juriste tit. du brevet d'avocate

Pablo Alfonso, apprenti médiaticien (jusqu'au 22.08.2025)

Pierre Alvarez, économiste

Carla Barrios, assistante administrative

Nuria Burgueno Alvarado, chargée de formation, référente pilotage financier des formations

Marie Chatelain, chargée de projets

Amalia Ciuciu, chargée de formation, référente qualité

Laurence Cochet, assistante administrative remplaçante (du 06.01 au 31.12.2025)

Florian Erard, secrétaire général

Sandrine Ferrer, chargée de formation, référente digitalisation

Fabrizio Furlanetto, stagiaire assistant administratif (jusqu'au 7 février 2025)

Lior Paparou, juriste tit. du brevet d'avocate

Katia Peccoud, responsable du Pôle formation

Carline Preti, chargée de formation, référente auxiliaires d'accompagnement

Mathis Roksel, apprenti médiaticien

Mandats externes

Samuel Devanthéry, comptabilité

Mourad Hadj Amor, comptabilité

Anne-Marie Nicole, communication

Comité

Nicolas Walder, président de la Fegems, membre du comité de l'Association de l'EMS de Drize (jusqu'au 31.12.2025)

Jean-Philippe Terrier, vice-président de la Fegems, membre du comité de l'Association de l'EMS les Pervenches

Serban Badic, directeur des Résidences Jura et Pierre de la Fée (jusqu'au 31.05.2025)

Michel Beuchat, membre du comité de l'Association de l'EMS les Pervenches

Pascal Blum, membre du comité de la Fondation de l'âge d'or

Martine Brügger, directrice de l'EMS le Nouveau Prieuré

Cyrille Damas, directeur de l'EMS Les Marronniers

Jonathan Elzingre, directeur des EMS du Mandement (Résidence Mandement, Villa Mandement, Résidence la Plaine)

François Girod, membre des comités des EMS Nouveau Kermont et La Champagne

Rachel Luchetta, médecin-répondante de l'EMS Les Pins

Brigitte Schneider, membre du conseil d'administration de la Terrassière SA

Lors de leur assemblée du 25 mars 2026, les délégué·es ont élu Raffaele Fraomene à la présidence de la Fédération. Il succède à Nicolas Walder, qui a remis son mandat au 31 décembre 2025. Dans l'intervalle, Jean-Philippe Terrier a assuré la présidence a.i.

Conseil d'éthique

Simone Romagnoli président du Conseil d'éthique de la Fegems, Dr en philosophie et éthicien, maître d'enseignement (HES-SO)

Subhan Abbas, juriste tit. du brevet d'avocate, Fegems

Carine Bech-Stapfer, médecin-répondante, Résidence de Drize

Patricia Cottet-Emard, aide-soignante, Résidence Jura

Cristel Meunier, Intervenante formatrice sur appel, formation ASE – OrTra Santé Social Genève

Cosette Odier-Dubath, licenciée en théologie, retraitée, anciennement responsable de formation et d'enseignement à l'aumônerie du CHUV

Lior Paparou, juriste tit. du brevet d'avocate, Fegems

Arnaud Pilot, chef du secteur hôtelier, HAGES

Flavien Seuret, médecin-répondant, Résidence La Plaine

Lynda Touimi, directrice, EMS Les Lauriers

Comptes 2025

Les comptes détaillés 2025 sont disponibles pour les membres, sur demande auprès de la Fegems.

Bilans comparés au 31 décembre 2025 et 2024 (en CHF)

ACTIF	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Actif circulant	2'104'481	1'916'385
<i>Trésorerie</i>	1'719'805	1'633'031
Caisses	1'120	2'860
Banques	1'718'685	1'630'171
<i>Actif réalisable</i>	384'676	283'354
Créances clients	336'311	267'909
Régularisation d'actifs	48'365	15'445
Actif immobilisé	78'099	90'223
<i>Immobilisations corporelles et incorporelles</i>	50'326	62'459
Mobilier / équipement	48'898	58'439
Matériel informatique et logiciels	1'428	4'020
<i>Immobilisations financières</i>	27'774	27'764
Dépôts de garantie	27'774	27'764
Total de l'actif	2'182'580	2'006'608
PASSIF	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Capitaux étrangers	387'569	341'511
Capitaux étrangers à court terme	387'569	341'511
Dettes fournisseurs	107'984	236'500
Régularisation de passifs	279'585	105'011
Fonds affectés	48'737	59'023
Fonds aménagement	48'737	59'023
Capital de l'organisation	1'746'274	1'606'074
Capital	1'606'074	1'579'747
Résultat de l'exercice	140'200	26'327
Total du passif	2'182'580	2'006'608

Comptes d'exploitation comparés 2025 et 2024 (en CHF)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Produits d'exploitation	2'580'433	2'217'319
Cotisations des membres	1'173'865	1'177'015
Soutien financier / recherche de fonds	101'000	70'540
Ventes au personnel et à des tiers	956	327
Total produits généraux	1'275'821	1'247'882
Subventions et participations (hors contrat de prestations)	605'195	561'817
Participations des EMS / Sponsors dispositifs	699'418	407'620
Total produits dispositifs	1'304'612	969'437
Frais de personnel et de pilotage	1'449'074	1'138'504
Salaires et charges sociales	1'245'191	978'091
Autres charges du personnel	6'205	10'505
Mandats (communication, comptabilité, fiduciaire, avocats)	159'003	112'438
Indemnités de séances et jetons de présence	38'675	37'470
Frais d'exploitation	989'161	1'047'653
Locaux (loyer, entretien, énergie)	135'700	171'533
Matériel de bureau et informatique	57'924	62'824
Frais de représentation / Organisation colloques	9'300	16'743
Assurances et taxes	66'633	69'012
Communication et publications	79'137	51'262
Autres charges d'exploitation	1'868	1'868
Frais de formation / Dispositifs	638'598	674'411
Amortissements	12'133	16'896
Résultat d'exploitation	130'065	14'266
Résultat financier	-151	-167
Produits financiers	9	54
Charges financières	-160	-221
Résultat exceptionnel	0	0
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Charges sur exercices antérieurs	0	0
Résultat de l'exercice hors attribution fonds	129'914	14'099
Attribution fonds	10'286	12'228
Résultat de l'exercice	140'200	26'327

Impressum

Éditeur

Fédération genevoise des structures d'accompagnement pour seniors

Av. Industrielle 12

1227 Carouge

T 022 718 18 70

info@fegems.ch

www.fegems.ch

Rédaction

Secrétariat général de la Fegems

La Fegems est membre
de Curaviva
de la Fédération Artiset
de l'OrTra Santé-Social Genève
de l'Ortra Intendance Genève
de la Plateforme du réseau seniors Genève

La Fegems est une organisation certifiée eduQua 2021

La Fegems bénéficie du soutien de Qualibroker Swiss Risk & Care, son partenaire principal, et de Ramseier, Aligro, Accès Personnel, Medicalis et Tipee.

		
		

Les comptes de l'exercice 2025 et le présent rapport d'activité ont été approuvés par les membres de la Fegems lors de l'Assemblée des délégué·es du 24 juin 2026.